



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE VIRTUELLE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le JEUDI 14 août 2025 à 19h30

Une séance extraordinaire virtuelle du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson aura lieu le **JEUDI 14 août 2025 à 19h30**, conformément à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique.

***Veillez noter qu'il n'y aura aucune admission en personne à cette séance.***

- Pour assister virtuellement à la séance du Conseil :
  - <https://lbpsb-qc-ca.zoom.us/j/94637378040>
- Pour assister à la séance du Conseil par téléphone :
  - Composer le numéro 438 809 7799 and et entrez le numéro du webinaire 946 3737 8040#.

## ORDRE DU JOUR

**Jeudi le 14 août 2025**  
**Conseil des commissaires - Séance Extraordinaire**  
19h30  
Séance virtuelle (ZOOM)



Lester B. Pearson School Board  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson  
1925 Brookdale Ave., Dorval, QC, Canada H9P 2Y7  
514-422-3000 [www.lbpsb.qc.ca](http://www.lbpsb.qc.ca)

## ORDRE DU JOUR

### 1. CONFIRMATION DE LA CONFORMITÉ DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### 2. ORDRE DU JOUR

Decision 2.01 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du jeudi 14 août 2025 Judith Kelley

#### 3. RÉOLUTION

Decision 3.01 Résolution: Contestation judiciaire par l'ACSAQ des règles budgétaires 2025-2026 et suspension de leur application Judith Kelley

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.01 Période de questions du public Judith Kelley

#### 5. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

5.01 Prochaine séance ordinaire - Lundi le 25 août 2025 Judith Kelley

## **PÉRIODE DE QUESTIONS : RÈGLES POUR LES MEMBRES DU PUBLIC PRÉSENTS EN PERSONNE OU VIRTUELLEMENT**

- Les membres du public présents en personne seront invités par la Présidente à utiliser le microphone afin de poser leur question.
- Les membres du public qui assistent virtuellement à la séance doivent suivre les étapes suivantes :
  - ÉTAPE 1:** Connectez-vous au webinaire avec votre nom et votre prénom (aucun alias).
  - ÉTAPE 2:** Indiquez dans la section Q. et R. que vous souhaitez poser une question et mentionnez votre nom complet dans cette section. Une liste sera établie en fonction de l'ordre d'apparition dans la section Q. et R.
  - ÉTAPE 3:** Une fois votre nom appelé, vous serez invité à prendre la parole.

### **RÈGLES**

- La première période de questions suit le point permanent des priorités à l'ordre du jour.
- La deuxième période de questions a lieu à la fin de l'ordre du jour et elle est réservée aux questions soulevées à partir des points à l'ordre du jour.
- Les membres du public disposeront d'un maximum de 3 minutes.
- Chaque période de questions est d'une durée d'au plus 15 minutes à moins que la présidence ne la prolonge.